

COMPOSTER SES DÉCHETS À LA MAISON, C'EST POSSIBLE

Le printemps est la bonne saison pour démarrer un compost et ainsi retirer les déchets compostables de nos sacs pour les transformer en or brun. Quelques gestes simples sont à respecter.

OÙ L'INSTALLER ?

- Sur un terrain plat, légèrement ombragé, abrité du vent, directement sur la terre ou l'herbe.
- Si je n'ai pas de jardin, j'opte pour un lombricomposteur ou pour un composteur partagé avec d'autres riverains de mon quartier.



Un nouveau composteur partagé a été installé dans la vieille ville à la demande des habitants. Ils mènent désormais les actions nécessaires en autonomie pour obtenir un bon compost, qu'ils pourront ensuite récupérer s'ils le souhaitent.

COMMENT L'ENTREtenir ?

Trois points sont à surveiller : la variation des apports, le maintien d'une humidité suffisante et l'aération.

VARIER : les apports en déchets verts, plus humides, et en déchets bruns, plus secs.

ASTUCE : faire sécher un déchet vert type gazon quelques jours sur un bout de terrain, pour en faire un déchet brun. L'intégrer au fur et à mesure et utiliser les surplus en paillis.

MAINTENIR UNE HUMIDITÉ :

le compost a besoin d'eau pour que la décomposition débute et que les micro-organismes survivent. S'il est sur le point de se noyer, des odeurs désagréables s'en échapperont et le processus de décomposition ralentira.

ASTUCE : le bon ratio est 1/3 de déchets humides pour 2/3 de déchets secs de sorte à obtenir la même humidité que celle d'une éponge pressée.

AÉRER : l'air entre dans l'équation de la décomposition. Mélanger régulièrement les déchets amoncelés pour émettre les amas, relancer les fermentations et casser les couches de déchets trop similaires.

ASTUCE : mélanger du pourtour vers le centre, du haut vers le bas, sur une hauteur de fourche. Vider le composteur de son contenu puis le remplir à nouveau pour le mélanger totalement.

OUI AUX :

DÉCHETS DE CUISINE

- épluchures de fruits et légumes
- marc de café et sachets de thé
- coquilles écrasées (oeufs et fruits de mer)
- restes de fruits et légumes pourris, cuits, ou de repas

DÉCHETS NON ALIMENTAIRES

- papiers absorbants : serviettes, mouchoirs, essuie-tout
- sciure, copeau, paille, foin
- écorces d'arbre
- vieille terre

DÉCHETS DU JARDIN OU MÉNAGERS

- tailles de haies, feuilles mortes
- mauvaises herbes non grainées
- branchages de petites tailles
- algues

ACTIVATEURS DE DÉCOMPOSITION

- orties fraîches
- terre

ON TEMPÈRE L'APPORT EN :

- produits animaux : viande, poisson, produits laitiers
- huile de friture
- gazon
- pommes de terre flétries
- cendre de bois
- coton, lin, laine
- excréments d'animaux

NON AUX :

- cartonnettes et emballages plastique
- étiquettes des fruits
- boîtes d'oeufs en polystyrène
- végétaux contenant des substances toxiques
- végétaux qui se décomposent difficilement (thuya, résineux)
- grosses tailles ou branches non broyées
- matières fécales humaines
- cartons et papiers imprimés
- tissus
- sacs et poussières d'aspirateur
- mégots de cigarettes
- cendres de charbon, barbecue

Plus les particules sont fines, plus la décomposition sera rapide. Utilisez des déchiqueteurs, des broyeurs, ou des tondeuses pour réduire les fibres. Votre compost sera prêt d'ici quelques mois lorsqu'il aura un aspect homogène, une couleur sombre et une texture grumeleuse, fine et friable.



i Tout est dit dans le **Guide du composteur**, consultable sur le site : <https://www.msm-normandie.fr/fr/>. Cliquez sur **Vie quotidienne**, puis **Gestion des déchets** et retrouvez de nombreuses fiches détaillées.

Si vous ne pouvez opter pour un composteur individuel, envisagez la solution collective avec vos voisins. Contactez le pôle biodéchets à l'adresse compostage@msm-normandie.fr ou au 07 64 18 06 37.